

ses parures des plus grandes fêtes ; des milliers de mains fiévreuses y placent draperies, tentures, oriflammes. C'est dans ce superbe temple, digne du Dieu de l'Eucharistie, que se tiendront toutes les cérémonies religieuses.

Paroles de Mgr Bourne.

Dimanche dernier, on a lu dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse de Westminster la belle lettre pastorale de Mgr Bourne dans laquelle l'éminent prélat explique en termes magnifiques la signification historique et religieuse du Congrès. En voici un passage :

“ Le sacrifice de la messe, la présence réelle, tels sont les faits que proclame le Congrès eucharistique. Ici, en Angleterre, ces pensées nous reportent en arrière à cette longue période d'un millier d'années pendant laquelle cette croyance fut le cœur même du christianisme de notre pays, lequel battait à l'unisson avec celui du reste de la chrétienté. Chacune de nos vieilles églises, qui nous paraissent aujourd'hui si froides, si vides, rend témoignage par sa désolation même au culte qui autrefois y entretenait la vie. La messe et la sainte communion donnaient un sens à ces églises, de même qu'elles étaient la vie spirituelle pour les fidèles qui venaient adorer Dieu dans ces magnifiques sanctuaires...

Bien convaincus que le Saint Sacrement fut la source de toute grâce pour l'Angleterre dans les anciens jours, conscients qu'aucun sacrifice n'était trop grand pour garder vivante la présence de ce mystère quand elle était proscrite par la loi ; persuadés que c'est dans la réception du corps et du sang du Verbe incarné que nous trouverons force et consolation en ce temps plus sûr, mais encore périlleux, il est de notre devoir d'entrer, à l'occasion de ce congrès, dans un esprit de reconnaissance et de réparation, et, en même temps, d'une foi et d'un amour sans mesure.

Nous désirons, chers fils en Jésus-Christ, que tous sans exception prennent part à cet acte de foi, et, dans cette vue, comme il y en a beaucoup qui ne pourront assister ni aux offices de la cathédrale, ni aux diverses réunions d'études, nous autorisons présentement les recteurs des églises et les communautés religieuses à donner la bénédiction tous les jours du congrès. En outre, nous permettons l'exposition du St Sacrement dans toutes les églises publiques et les chapelles des communautés, pendant le congrès, exposition qui pourra durer autant que les circonstances pour chaque paroisse ou communauté la rendront convenable et pratique.”